



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Référence: WLI/100

25 octobre 2016

**ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT L'ORGANISATION
MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994**

**ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE DE 1994**

CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS
LISTE LXIV – ARGENTINE

ENVOI DE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une copie certifiée conforme des rectifications apportées à la **Liste LXIV – Argentine**, qui ont pris effet le **14 octobre 2016**.

Roberto Azevêdo
Directeur général

**LISTES DE CONCESSIONS TARIFAIRES ANNEXÉES À L'ACCORD GÉNÉRAL
SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE DE 1994**

**CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS
LISTE LXIV – ARGENTINE**

CONSIDÉRANT que les PARTIES CONTRACTANTES à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de 1947 ont adopté, le 26 mars 1980, une Décision sur les procédures de modification et de rectification des listes de concessions tarifaires (IBDD, S27/26-27);

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de la Décision susmentionnée, un projet contenant les rectifications apportées à la **Liste LXIV – Argentine** a été communiqué à tous les Membres de l'Organisation mondiale du commerce sous couvert du document G/MA/TAR/RS/441 le 14 juillet 2016, et qu'aucune objection concernant les rectifications proposées n'a été reçue dans les trois mois suivant la date de publication dudit document;

IL EST CERTIFIÉ PAR LA PRÉSENTE que les rectifications apportées à la **Liste LXIV – Argentine** sont établies conformément à la Décision susmentionnée.

La Liste jointe en annexe a pris effet le **14 octobre 2016**.

Je remets par la présente une copie certifiée conforme des rectifications susmentionnées à chaque Membre de l'Organisation mondiale du commerce. La présente certification sera enregistrée conformément aux dispositions de l'article 102 de la Charte des Nations Unies.

FAIT à Genève, le dix-huit octobre deux mille seize.

Roberto Azevêdo
Directeur général

Copie certifiée conforme:

Directeur général

Pages 5 à 7 Offset (fichier pdf joint)